# Etude de la commission de gestion Préavis No 11-2012

Rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 30 juin 2011 – Réponses de la Municipalité aux interventions suivantes:

Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé "Crédits d'investissement", du 5 octobre 2006 / Postulat de M. Roland Divorne relatif à la Grange, du 6 septembre 2007/ Postulat de M. Olivier Barraud intitulé "Ouest lausannois, horizon 2011", du 7 juin 2007 / Postulat de M. Roland Divorne intitulé "Informer pour mieux vivre à Renens", du 10 avril 2008 /

Postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'administration, du 22 janvier 2009 /

Postulat du Groupe "Les Verts" et de Mme Irène Frei intitulé "Des coursiers à vélo à Renens. Un élément dynamisant supplémentaire pour l'attractivité commerciale du centre de notre ville ?", du 21 janvier 2010

La Commission de gestion chargée d'étudier le préavis N° 11-21012 Rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 30 juin 2011 s'est réuni le lundi 5 mars 2012.

La commission de gestion était représentée par : Mesdames Danielle Ayer, Nadia Carota, Elodie Golaz Grilli, Victoria Ravaioli, Simone Szenyan-Reymond, ainsi que Messieurs Jean-Pierre Leyvraz, Gérad Duperrex et Madame Rosana Joliat, présidente-rapporteure. Malgré les nombreux excusés de la commission de gestion (5 sur 13 membres), tous les groupes parlementaires étaient représentés.

Les membres de la commission de gestion ont été accueillis par Madame la Syndique Marianne Huguenin, et une délégation municipale composée de Messieurs les conseillers municipaux. Jean-François Clément et Jean-Marc Dupuis. Le secrétaire municipal, Monsieur Jean-Daniel Leyvraz, était excusé.

Madame Irène Frei, Messieurs Roland Divorne et Daniel Rohrbach, postulants ont également répondu présent à cette séance. D'autres motionnaires ou auteurs de postulats ont passé le relais à des représentant de la commission de gestion ou n'ont pas revendiqué de position quant à leur postulat/motion.

En préambule, la commission remercie à la fois la Municipalité, pour la qualité de son rapport, ainsi que pour les réponses données et les postulants/motionnaires présents ou représentés pour leur commentaire et position quant à leur demande.

Autrefois, la Municipalité se contentait de transmettre une liste avec les motions, puis les postulats (dès 2005) en suspens. Dès 2009, la Municipalité a décidé de présenter un préavis sur les objets en retard. Contrairement aux dernières éditions de cet exercice, ce préavis n'a pris place dans le calendrier des préavis qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 étant donné la mise en place de la nouvelle législature.

La commission d'étude a pris les objets en suspens l'un après l'autre :

# 

<u>Rappel</u>: le Conseil communal avait accepté le 9 décembre 2010 de repousser le délai de réponse de ce postulat.

Le postulant n'a pas trouvé de véritable solution dans la réponse municipale. Il s'étonne que la Municipalité n'ait pas voulu faire une seule fois le test, il déplore qu'aucune systématique ne soit faite à ce sujet.

Malgré les nouvelles explications et demandes du postulant, la Municipalité estime qu'il n'y aura aucun gain de temps et par conséquent il faudra la plupart du temps envisager - d'une manière quasi systématique et selon les préavis - d'augmenter le poste des « divers&imprévus ». Tout comme indiqué dans sa réponse, la Municipalité ne souhaite pas modifier sa manière de présenter ses préavis.

L'auteur du postulat ne souhaite pas s'acharner sur le sujet, <u>il accepte malgré tout la réponse de la Municipalité</u>.

#### ♣ Postulat de M. Roland Divorne relatif à la Grange, du 6 septembre 2007

Rappel : le Conseil communal avait accepté le 3 décembre 2009 que le délai soit reporté en 2011

Le postulant a pris acte de la réponse de la Municipalité qui précise, il est vrai, que suite à une expertise en 2008, des travaux visant à la sécurité des utilisateurs ont été entrepris assez rapidement. Dès lors, il a été prévu au plan des investissement 2013 un montant de Fr. 1'000'000.--pour la réalisation des travaux de rénovation et d'agrandissement de la Grange, mais également de la Crèche le Tournesol.

Le postulant remercie la Municipalité d'avoir pris en considération son postulat qui a certainement été déclencheur pour la rédaction d'un futur préavis concernant les travaux de rénovation de la Grange et de la garderie le Tournesol. <u>Il accepte la réponse de la Municipalité</u>.

➢ Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulée « Motion TL », du 15 juin 2006 / Postulat de M. Laurent Desarzens pour la gratuité des transports publics sur la ligne TL No7 à Renens, dans la boucle : La Croisée – Av. du 14-Avril – Pl. Nord de la gare – R. de Lausanne- La Croisée, du 9 novembre 2006 / Postulat de Mme Rose-Marie Matti intitulé « Pour encourager la mobilité douce », du 1 er novembre 2007 / Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé « Prendre avec » (transports publics », du 3 septembre 2009

La réponse municipale reprend en partie les éléments cités en décembre 2010 quant aux différents postulats restés encore en suspens : d'abord pour des raisons politiques, puis des problématiques financières.

Par contre, il faut prendre acte que la Municipalité de Renens a pu négocier avec les TL la gratuité des billets de transport pour les élèves de ses établissements scolaires – primaire et secondaire – se rendant dans divers musées, sites sportifs, spectacles etc...hors de notre Ville et donner ainsi une perspective d'ouverture sur l'agglomération.

Les divers travaux liés au PALM et au SDOL ont également ralenti les réflexions quant à ces divers postulats concernant nos transports publics.

Selon sa réponse, la Municipalité s'engage donc à déposer en 2012 un préavis concernant ces diverses demandes relatives aux transports publics.

# ♣ Postulat de M. Olivier Barraud intitulé "Ouest lausannois, horizon 2011", du 7 juin 2007

**Rappel**: Le Conseil communal avait accepté le 9 décembre 2010 de repousser le délai de réponse de ce postulat

Une représentante de la commission a pu prendre contact avec le postulant, qui ne fait plus partie du Conseil communal.

Toutes les considérations présentées dans la réponse municipale ont démontré la difficulté d'un tel projet de fusion des communes. Il est vrai que les nombreux travaux intercommunaux permettent aux différentes municipalités de travailler de concert.

On pourrait résumer la position de l'intercommunalité et de la fusion, en expliquant que les communes de l'Ouest sont d'accord pour de longues fiançailles, mais que le mariage n'est pas pour demain!

L'ensemble de la commission de gestion accepte que la Municipalité classe ce postulat, tout en suggérant éventuellement que le Conseil communal reprenne le sujet ultérieurement par le biais d'un autre postulat.

# ♣ Postulat de M. Roland Divorne intitulé "Informer pour mieux vivre à Renens", du 10 avril 2008

<u>Rappel</u>: Le Conseil communal avait accepté le 9 décembre 2010 de repousser le délai de réponse de ce postulat

Le postulant aurait souhaité connaître la finalité de l'étude du projet mandaté par la Municipalité concernant les standards de communication et d'information quant à une Ville de plus de 20'000 habitants et depuis peu également chef-lieu de district.

La Municipalité souhaite encore faire une synthèse de cette étude et informe le postulant, ainsi que l'ensemble des membres de la commission d'étude, qu'un préavis sera déposé d'ici la fin de l'année 2012.

Le postulant accepte donc cette proposition et attend avec intérêt le contenu du préavis à venir.

# ♣ Postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'administration, du 22 janvier 2009

<u>Rappel</u>: Le Conseil communal avait accepté le 9 décembre 2010 de repousser le délai de réponse de ce postulat

Dans la réponse municipale, il est fait mention d'un travail de recensement qui s'échelonnerait sur la période de législature 2011-2016. Les points soulevés par le postulat seraient donc étudiés par le Service des Bâtiments-Domaines, par le service des Travaux et le dernier point relatif à sa réalisation serait confié aux deux dicastères cités ci-avant.

D'autre part, la Municipalité nous fait part des prochains changements au niveau du Service de la population. En effet, suite au prochain déménagement de la PolOuest, ce service retrouvera l'espace et l'aménagement nécessaire pour l'accueil des usagers d'une Ville de 20'000 habitants. Un ascenseur pourra trouver place dans le prochain lifting du bâtiment concerné. Dès lors, il sera accessible à tous, personnes à mobilité réduite, employés ou usagers.

Pour les prochains chantiers, les aménagements pour les personnes handicapées font partie inhérente de leur planification.

Au contraire de la position municipale, <u>la commission de gestion ne considère pas cette réponse comme acquise</u>. Elle souhaite connaître plus en détail les projets de rénovation ou de remise aux normes. Elle voudrait qu'on désigne une personne à qui s'adresser pour signaler un problème. Elle déplore également la lenteur de ce travail et s'inquiète finalement de savoir que la planification dépendra des moyens financiers à disposition.

↑ Motion Michel Brun relative au concept de cyberadministration et de la création d'un guichet unique, du 2 avril 2009.

<u>Rappel</u>: Le Conseil communal avait accepté le 9 décembre 2010 de repousser le délai de réponse de ce postulat

Comme le postulant n'est plus au Conseil communal, la commission de gestion reprend donc les termes de la nouvelle réponse municipale. Elle prend donc acte du prochain dépôt de préavis dans le courant de l'année concernant la refonte totale du site Internet et la mise sur pied du concept de cyberadministration et accepte donc la réponse émise par la Municipalité dans le présent préavis.

♣ Postulat de Mme Line Rouyet relatif à une journée participative pour les jeunes de Renens, du 14 mai 2009.

<u>Rappel</u>: Le Conseil communal avait accepté le 9 décembre 2010 de repousser le délai de réponse de ce postulat

La personne ayant déposé le postulat n'étant pas présente, la commission de gestion reprend donc le relais.

La Municipalité indique que diverses manifestations concernant le civisme, les activités politiques ont été organisées dans le cadre de thématiques « dîner quizz » l'année dernière.

L'ensemble des membres de la commission de gestion reste donc dans l'<u>attente d'une prochaine</u> réponse municipale par le biais d'un préavis.

➢ Postulat du Groupe "Les Verts" et de Mme Irène Frei intitulé "Des coursiers à vélo à Renens. Un élément dynamisant supplémentaire pour l'attractivité commerciale du centre de notre ville ?", du 21 janvier 2010

<u>Rappel</u>: Dans son préavis No 91-2010, la Municipalité avait laissé entendre que ce postulat trouverait une réponse fin 2011 ou début 2012.

La postulante étant présente a pris acte de la réponse municipale. Elle attend avec impatience les prochaines informations qui seront transmises par le groupe de travail constitué par l'Association Dring-Dring et le SDOL pour un tel développement sur l'ensemble du territoire de l'Ouest lausannois. Elle accepte donc cette réponse partielle.

La postulante, ainsi que les membres de la commission de gestion, revendiquent de revenir éventuellement sur le sujet par l'éventuel dépôt d'un nouveau postulat.

♣ Postulat de la commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT) relatif aux supports des moyens de communications, du 24 juin 2010.

<u>Rappel</u>: Dans son préavis No 91-2010, la Municipalité avait laissé entendre que ce postulat trouverait une réponse fin 2011 ou début 2012.

La Municipalité dans sa réponse indique que la Direction concernée, soit « Urbanisme & Travaux », faute de ressources et de temps en 2011, n'avait pu fournir les éléments importants et nécessaires pour établir un projet de règlement Dans la discussion générale, il a également été précisé que la Plan général d'affectation (communément abrégé PGA) n'est pas encore complètement terminé. Dès sa parution, il répondra dans un premier temps à de nombreuses interrogations relatives aux problématiques de la téléphonie.

La Municipalité propose donc à la commission de bien vouloir attendre le préavis municipal à venir qui répondra certainement à la thématique du postulat déposé par la commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT). La commission de gestion approuve cette manière de faire.

### 

D'autres motions en suspens n'ont pas été citées dans le présent préavis. Pour étude complémentaire, la Municipalité a proposé des réponses écrites à la commission d'étude. Pour la bonne compréhension du présent préavis, la présidente-rapporteure reprend donc les réponses de la Municipalité sous chaque intitulé. De plus, il a également été confirmé à la commission qu'à l'avenir le Secrétariat municipal établira systématiquement un tableau des motions et postulats de manière à ce que certains objets ne disparaissent pas.

Vu ce qui précède, la commission de gestion se doit donc d'amender les conclusions avec l'adjonction de ces deux motions.

La commission de gestion a étudié chaque motion d'une façon indépendante suite aux réponses données par la Municipalité lors de l'étude du préavis No 11-2012.

Motion de Mme Verena Berseth et consorts relative à la mise sur pied d'un service d'aide aux locataires qui risquent l'expulsion pour non-paiement du loyer, du 29 juin 2005.

<u>Rappel</u>: Le 3 décembre 2009, le Conseil communal a accepté de repousser le délai de réponse à cette intervention « jusqu'au dépôt du préavis », un préavis général traitant de la politique du logement étant en cours.

### Réponse municipale :

En mars 2010, la Municipalité a déposé un Rapport sur la politique du logement de la Ville de Renens, dans lequel ce sujet est simplement abordé.

Un report de délai a été rappelé dans le préavis No 91-2010 –Rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 30 juin 2010.

Le 13 octobre 2011, le Conseil communal a accepté le préavis No 4-2011 – Règlement communal sur les conditions d'occupation des logements subventionnés, construits ou rénovés avec l'aide de la pierre linéaire. Ce préavis n'a finalement pas traité ladite motion, en particulier parce que le sujet avait pris du retard à l'ARASOL, qui a dû prioriser la question des PC familles.

Par contre, les réflexions et travaux se sont poursuivis sur ce thème, tant dans le cadre de l'ARASOL (engagement d'un travailleur social logement » pour prévenir les expulsions devraient se concrétiser ce printemps) que de l'Office du logement, qui travaille de son côté, en lien avec les

partenaires possibles, sur une extension de l'offre de logement de secours. Une réponse à la motion de Mme Berseth & consorts est prévue pour cet automne au plus tard.

<u>La commission de gestion prend acte de la réponse municipale et attend donc la réponse à cette</u> motion qui devrait parvenir à notre législatif à l'automne prochain.

Motion Stöckli du 23 mars 1995 relative à la création d'une bibliothèque municipale et motion Dupuis du 14 décembre 2000 concernant un projet de bibliothèque.

Rappel: en date du 31 mars 2011, le préavis No 105-2011, a été amendé par le Conseil communal, lequel a refusé le classement ces motions.

#### Réponse municipale :

« La question de la bibliothèque-médiathèque au centre-ville sera étudiée dans le contexte de la Maison de la (des) culture(s), dont le projet a été porté à la prochaine législature ».

La Municipalité indique qu'aucun préavis ne sera déposé cette année concernant l'étude de la faisabilité d'une bibliothèque-médiathèque au centre-ville. Suite à la position municipale, <u>la commission de gestion propose de laisser un nouveau délai de réponse pour cette motion</u>.

#### 0000000000000000

# Discussion générale de la commission de gestion

La commission de gestion, tout comme lors de la précédente législature, est satisfaite de la teneur du préavis. Dans l'ensemble, la commission de gestion souhaite que les délais de réponses aux postulats et motions soient respectés, selon notre Règlement du Conseil communal soit : 6 mois pour un postulat et une année pour une motion. Il serait utile et judicieux que la Municipalité puisse annoncer quand elle aura du retard dans les réponses en attente.

En reprenant le rapport de l'année dernière, il nous semble que parfois que le postulat ou la motion demandent énormément d'énergie pour obtenir une réponse rapide sous forme de préavis. Le Conseil communal doit aussi tenir compte que de simples questions, ou des propositions sous forme d'interpellation permettent d'obtenir également des réponses appropriées et éviterait dès lors de nombreux sujets en suspens.

En résumé, les réponses ont été acceptées aussi bien par les auteurs des postulats que par les membres de la commission de gestion pour les postulats de:

- 1. M. Daniel Rohrbach intitulé « Crédits d'investissement », du 5 octobre 2006.
- 2. M. Roland Divorne relatif à la Grange, du 6 septembre 2007.
- 4. M. Olivier Barraud intitulé « Ouest lausannois, horizon 2011+, du 7 juin 2007.
- 5. M. Roland Divorne intitulé « Informer pour mieux vivre à Renens », du 10 avril 2008.
- 9. Groupe « Les Verts » et de Mme Irène Frei intitulé « Des coursiers à vélo à Renens. Un élément dynamisant supplémentaire pour l'attractivité commerciale du centre de notre ville ? », du 21 janvier 2010.

Par contre, la commission de gestion ne souhaite pas classer le postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'administration, du 22 janvier 2009.

La commission de gestion accepte tous les points dont la Municipalité souhaite repousser les délais de réponses.

Avant le vote, la commission de gestion a dû amender les conclusions du préavis No 11-2012 suite aux motions non mentionnées dans le rapport initial de la Municipalité. Elle a donc voté et accepté à l'unanimité les 3 amendements aux conclusions du préavis :

**Amendement 1 -** La commission repousse le délai de réponse au postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'administration, du 22 janvier 208.

Amendement 2 - La commission repousse le délai de réponse à la motion Mme Verena Berseth et consorts relative à la mise sur pied d'un service d'aide aux locataires qui risquent l'expulsion pour non-paiement du loyer, du 29 juin 2005.

Amendement 3 - La commission repousse le délai de réponse à la motion Stöckli du 23 mars 1995 relative à la création d'une bibliothèque municipale et à la motion Dupuis du 14 décembre 2000 concernant un projet de bibliothèque

Au vote, la commission de gestion, désignée pour étudier ce préavis, a accepté à l'unanimité des membres présents les conclusions amendées et propose au Conseil communal de suivre sa proposition.

0000000000000000

#### **CONCLUSIONS AMENDEES**

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS.

Vu le préavis No 11-2012 de la Municipalité du 13 février 2012, Ouï le rapport de la Commission de gestion désignée pour étudier cette affaire, Considérant que cet objet à été porté à l'ordre du jour,

#### DECIDE

D'approuver le rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 30 iuin 2011.

#### De considérer qu'il a été répondu aux postulats suivants :

- 1. Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé « Crédits d'investissement », du 5 octobre 2006.
- 2. Postulat de M. Roland Divorne relatif à la Grange, du 6 septembre 2007.
- 4. Postulat de M. Olivier Baurraud intitulé « Ouest lausannois, horizon 2011+, du 7 juin 2007.
- 5. Postulat de M. Roland Divorne intitulé « Informer pour mieux vivre à Renens », du 10 avril 2008.
- 9. Postulat du Groupe « Les Verts » et de Mme Irène Frei intitulé « Des coursiers à vélo à Renens. Un élément dynamisant supplémentaire pour l'attractivité commerciale du centre de notre ville ? », du 21 janvier 2010.

#### D'accepter de repousser le délai de réponses des interventions suivantes :

- 3. Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulée « Motion TL », du 15 juin 2006 / Postulat de M. Laurent Desarzens pour la gratuité des transports publics sur la ligne TL No7 à Renens, dans la boucle : La Croisée Av. du 14-Avril Pl. Nord de la gare R. de Lausanne- La Croisée, du 9 novembre 2006 / Postulat de Mme Rose-Marie Matti intitulé « Pour encourager la mobilité douce », du 1<sup>er</sup> novembre 2007 / Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé « Prendre avec » (transports publics », du 3 septembre 2009.
- 6. Postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'administration, du 22 janvier 2009

- 7. Motion Michel Brun relative au concept de cyberadministration et de la création d'un guichet unique, du 2 avril 2009.
- 8. Postulat de Mme Line Rouyet relatif à une journée participative pour les jeunes de Renens, du 14 mai 2009.
- 10. Postulat de la commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT) relatif aux supports des moyens de communications, du 24 juin 2010.
- 11. Motion de Mme Verena Berseth et consorts relative à la mise sur pied d'un service d'aide aux locataires qui risquent l'expulsion pour non-paiement du loyer, du 29 juin 2005.
- 12. Motion Stöckli du 23 mars 1995 relative à la création d'une bibliothèque municipale et à la motion Dupuis du 14 décembre 2000 concernant un projet de bibliothèque.

#### 

Tous les commissaires présents, ainsi que les excusés, ont pris acte du rapport. Lors de la séance du Conseil communal du 29 mars prochain, seuls les commissaires présents signeront le présent rapport.

Renens, le 29 mars 2012/R. Joliat

Danielle Ayer \	Nadia Carota
A. Alex	a tracko
	<u> </u>
8.6 a. a.d. O =4311 a	** ***
Maud Catillaz	Myriam Coleman
Cahllez M	H. Colever
Gérard Duperrex	Elodie Golaz Grilli
	LIOUIC COILE CIMIT
7200	
	1 1
	1.///
Christophe Kocher	Ali Korkmaz
Life to the second second	
laca Diama Laurem	Victoria Davaiali
Jean-Pierre Leyvraz	Victoria Ravaioli
- Jean-Pi eve Legnos	Moder
0	
Simone Szenyan-Reymond	Florence Widmer
	Z Widmes
Rosana Joliat,	
Présidente-rapporteure de la commission de gestion	